

hiver 2022
journal n° 181

AVIVO



Association suisse de défense et de détente des retraités AVIVO • Louis-Favre 1 • 2000 Neuchâtel
Périodique trimestriel édité par les sections du canton de Neuchâtel à 1900 ex. • octobre 2022

Une réforme qui est une régression

Ainsi donc, par 50,6 % des voix, le corps électoral suisse a décidé de faire passer de 64 à 65 ans l'âge des femmes pour toucher l'AVS. Seule consolation : tous les cantons romands ont largement refusé cette hausse, considérant que l'égalité entre hommes et femmes ne devait pas seulement concerner l'âge de la retraite, mais aussi et surtout le montant des rentes et l'équité des salaires. Le röstigraben est plus fort que jamais!

L'AVIVO s'est engagée avec conviction pour combattre ce que les autorités fédérales appelaient « Réforme AVS21 ». Quelle tromperie sur l'intitulé ! En effet, selon le dictionnaire, une réforme est un changement important apporté à une institution, en vue de l'améliorer. Dans le cas particulier, il s'agit d'une régression et non d'une réforme.

Aussitôt le résultat connu, la présidente suisse de l'AVIVO a réagi: « 0,6 % de majorité pour les vainqueurs, c'est modeste. Cela prouve combien la lutte en faveur du non a

été intense durant ces toutes dernières semaines. Merci à vous tous et à vous toutes qui avez tenu des stands, distribué des papillons et des affiches AVIVO, élaboré des communiqués dans notre tradition historique de défense de l'AVS. La bagarre en faveur des retraites est loin d'être terminée ! Même si la majorité du Conseil des États a déjà manifesté frilosité et dissension sur le 2^e pilier ».

Depuis quelques années, la majorité de droite du Conseil fédéral et des Chambres fédérales s'attaquent aux acquis sociaux et remettent en question des droits acquis de haute lutte. Dans le domaine du 2^e pilier, les cotisations augmentent régulièrement alors que les rentes stagnent ou diminuent.

L'AVIVO a toujours affirmé qu'il fallait fusionner le 1^{er} pilier (AVS) avec le 2^e pilier (caisses de retraite), en garantissant les rentes actuelles. Cette conception est plus nécessaire que jamais pour garantir la pérennité des rentes et les mettre à l'abri des fluctuations des actions et obligations.

Les vainqueurs de la réforme AVS21 ont fait plein de promesses. On les attend au contour pour qu'ils accordent aux rentiers la pleine compensation du coût de la vie. Les retraités sont les premières victimes de l'inflation et l'AVIVO continuera d'agir pour qu'ils soient traités avec les égards qui leur sont dus.

Gloria Barbezat



Recherche un rédacteur et un président

A la suite de la démission du responsable, nous sommes à la recherche de deux personnes :

- **un rédacteur***
- **un président* du comité de rédaction**

Le rôle du rédacteur est :

- de recueillir les informations des différents partenaires,
- de les mettre en page et de les transmettre à l'imprimerie qui édite le bulletin.
- Il rédige les articles au nom du comité de rédaction.
- Il prévoit avec les journalistes du bulletin les thèmes des articles à publier.

Une bonne maîtrise de l'informatique est nécessaire.

Le rôle du président du comité de rédaction est :

- d'être en contact avec les différents partenaires (acteurs associatifs et politiques des communes, du canton et de la Confédération).
- Il représente le comité de rédaction au Comité cantonal de l'AVIVO.
- Il planifie avec le rédacteur les délais pour la parution trimestrielle du bulletin.
- Il organise, prépare et anime les séances du comité de rédaction.
- Il suit les éléments d'actualité concernant les intérêts de nos membres et les tient informés sur leur évolution.
- Il collabore avec le caissier pour toutes les questions financières du bulletin.

Nous sommes ouverts à toute candidature. Nous souhaitons que les personnes retenues possèdent les qualités requises pour l'exercice de leurs tâches, et qu'elles forment un duo efficace.

Les candidats intéressés sont priés de prendre contact avec :

René Perret
079 478 13 18
rene.perret@gmail.com

Il fournira volontiers les informations complémentaires souhaitées.

* Le genre masculin est utilisé ici pour une question de facilité



Nouvelle année, nouvelle énergie

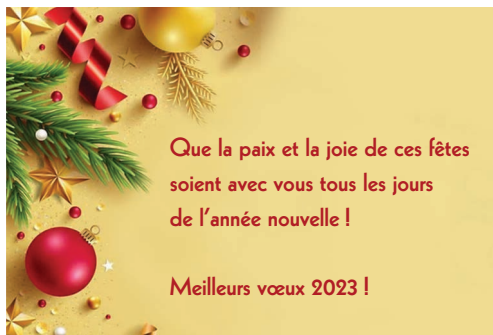
Chères et chers membres AVIVO,

La porte de 2022, se ferme et derrière elle, une année difficile, marquée par des événements inédits et douloureux.

Malheureusement nous n'avons pu aborder 2022 comme nous l'aurions souhaité. La pandémie, une rude épreuve, nous a rendu vulnérables et a été porteuse d'insécurité, parfois aussi, elle nous a isolés, mais pas divisés.

Par ces temps marqués par cette guerre et cette inflation qui nous attristent, restons patients et confiants.

Mais l'année 2023 s'ouvre, espérons sur une perspective d'espoir et de renouveau. Que cette année soit riche de rencontres et qu'elle nous permette de vivre sereinement, après cette longue période où la crainte et les interdits ont été omniprésents.



Enfin une nouvelle page qui s'ouvre ! Avec cette nouvelle année, c'est une nouvelle énergie qui nous traverse tous ! Je vous souhaite une douce et heureuse année 2023, remplie de joie.

Que tous vos vœux se réalisent et que le bonheur accompagne chacun de vos pas.

Et en ces jours de fêtes, recevez mes vœux amicaux, sincères, de bonheur et de santé.

Rose-Marie Jacot, Présidente cantonale



pharmacieplus
de l'orangerie

dr. antoine wildhaber
2000 neuchâtel
t. 032 725 12 04
www.orangerie.ch



Fête de Noël de l'Avivo 2022

Mesdames, Messieurs, chers membres de l'AVIVO,

Le comité de l'AVIVO, section du Locle, a décidé de modifier l'organisation de la Fête de Noël 2022.

En effet, il nous a semblé qu'il était judicieux de vous proposer une autre activité à cette occasion.



De plus, l'organisation des Fêtes de Noël précédentes était devenue de plus en plus lourde pour notre comité.

Dès lors, nous avons le plaisir de vous convier à un après-midi récréatif.

Jeudi 8 décembre 2022

- 14h** Accueil et bienvenue au Casino du Locle
- 14h30** Projection du film Les Vieux Fourneaux
- 16h15** Apéro de Noël offert par la section du Locle



Nous vous remercions de bien vouloir instamment vous inscrire auprès de notre caissier M. Pier-Carlo Prandi dont le numéro de téléphone est 032 931 82 49 ou prandi33@gmail.com, jusqu'au 2 décembre 2022.

En espérant vivement que cette proposition vous satisfera, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, chers membres de l'AVIVO, nos cordiales salutations.

Le comité

Merci par avance aux personnes qui ne l'auraient pas encore fait de bien vouloir s'acquitter du montant des cotisations 2022.

Journée des proches aidants

En Suisse, 1 personne sur 4 s'occupe régulièrement d'un proche atteint dans sa santé ou son autonomie. La Journée intercantonale des proches aidants est l'occasion de les remercier.

Un grand événement leur est consacré le **samedi 29 octobre 2022** au Club 44 à La Chaux-de-Fonds. L'entrée est libre !

Exposition

À 14h, vernissage de l'exposition « Parcours d'aidants : entre force et fragilité » en présence de ses concepteurs, le photographe David Robert et la journaliste indépendante Corinne Chuard. Cette exposition présente les histoires de familles de la région.



Conférence

À 14h45 aura lieu une conférence sur le thème : « Conciliation vie active - vie de proche aidant-e : un équilibre fragile ? ». Elle sera tenue par Valérie Hugentobler, professeure à la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne (HETSL).

Message des Autorités

À 15h50, la conseillère d'État Florence Nater, cheffe du Département de l'emploi et de la cohésion sociale, et le conseiller communal de La Chaux-de-Fonds Jean-Daniel Jeanneret, prendront la parole et répondront aux questions du public.

Stands d'information

Les associations neuchâteloises en lien avec le domaine des proches aidants tiendront dès midi des stands d'information. Ce sera l'occasion de découvrir les ressources à disposition et d'échanger avec elles.

Film « Petite sœur »

À 17h, la journée se terminera en beauté au cinéma Scala de la Chaux-de-Fonds, avec la projection gratuite du film suisse « Petite sœur » de Véronique Reymond et Stéphanie Chuat. Ce long métrage aborde le lien entre une sœur et son frère face à la maladie.

Informations sur l'événement du 29 octobre et les ressources à disposition : www.ne.ch/proches-aidants

« Mon Dossier Santé »

Un environnement sécurisé pour votre dossier électronique

« Mon Dossier Santé », c'est le nom donné au dossier électronique du patient dans le canton de Neuchâtel. Il est accessible à l'ensemble de la population neuchâteloise depuis le 23 septembre 2022.

Qu'est-ce que c'est ?

« Mon Dossier Santé » est un dossier électronique qui rassemble toutes les informations importantes sur votre santé dans un espace sécurisé. Par exemple : la lettre de sortie de l'hôpital, vos ordonnances médicamenteuses ou encore vos directives anticipées.

« Mon Dossier Santé » permet aux professionnel-le-s de santé de partager des informations médicales utiles à votre prise en charge, avec votre accord et sous votre contrôle. De votre côté, vous pouvez accéder aux données de santé qui vous concernent.

L'ouverture de « Mon Dossier Santé » est facultative et gratuite.

Mes données sont-elles en sécurité ?

Toutes les précautions ont été prises pour assurer un haut niveau de sécurité. Vos données sont cryptées et sauvegardées sur des serveurs en Suisse. Leur accès est limité aux professionnel-le-s de santé de votre choix. Votre assureur maladie et l'Etat n'y ont pas accès, la loi l'interdit ! La connexion à « Mon Dossier Santé » se fait par une identité électronique sécurisée.

Comment s'inscrire à « Mon Dossier Santé » ?

Une inscription en ligne est possible sur www.mondossiersante.ch. Des stands sont également ouverts du lundi au vendredi au sein du RHNe dans les halls des hôpitaux Pourtalès et La Chaux-de-Fonds.

Lors de votre inscription, pensez à vous munir de vos documents d'identité valides, votre numéro AVS, votre téléphone portable et un accès à votre boîte mail personnelle.

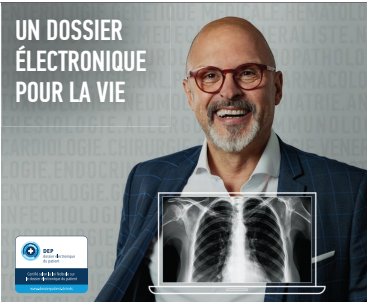
Pour toute question, vous pouvez vous adresser à info@mondossiersante.ch ou au 032 889 52 61.




Mon
DOSSIER SANTÉ

INSCRIVEZ-VOUS !

www.mondossiersante.ch



**UN DOSSIER
ÉLECTRONIQUE
POUR LA VIE**





Rappel conférence : « Arnaques senior »

Présentée et animée par :
Sergent major Daniel FAVRE,
Responsable de la prévention, Police
neuchâteloise

Vendredi 11 novembre 2022 à 14h30
Avenue des Portes-Rouges 145 – 2000 Neuchâtel
Voir les informations et inscription dans le bulletin
AVIVO 180, page 9



Inscription chez :
Rose-Marie Jacot, place Blaise-Cendrars 1, 2000 Neuchâtel
032 724 15 25, romy45@windowslive.com

numéro 10

54 rangs dans le noir et une étoile prête à briller

54

Partageons d'autres valeurs

BCN

Partageons d'autres valeurs

BCN



Fête de Noël

Mercredi 7 décembre 2022 au restaurant du Vignoble
Rue du Châtelard 3 – Peseux / Bus N° 101 arrêt Vignoble



Programme :

- 11h** Apéritif
- 11h45** Bienvenue de la Présidente
Message des autorités et invités
- 12h15** Repas

Menu :

- Salade mêlée
- Bœuf braisé
- Pommes mousseline, légumes du jardin
- Surprise glacée

Musique avec Pussycat, tombola

Prix : Membres Fr. 40.- / Non membres : Fr. 45.- / Boissons et café non compris.

Les membres de votre famille, vos amis et connaissances sont les bienvenus.

Dès votre inscription, vous recevrez un bulletin de versement

Inscription à nous retourner au plus tard le 20 novembre auprès de Andrée Schnegg,
Evoles 13, 2000 Neuchâtel, tél 032 724 37 61 (pour renseignements)



Bulletin d'inscription

Nom Prénom Nombre

Adresse

NPA, Localité Tél

RAIFFEISEN



Noël Ensemble 2022 (organisé en collaboration avec CORA)

Chers membres et amis,

Vous êtes cordialement invités à participer à notre fête de Noël

Mardi 15 décembre 2022, à la Salle Fleurisia à Fleurier

Programme :

- 10h30** Ouverture des portes
- 11h** Réception et apéritif
- 12h** Repas
- 14h** Enfants des écoles
- 15h** Animation musicale



Les membres de votre famille, vos amis et connaissances sont les bienvenus.

La participation pour la journée est de Fr 30.- par personne.
Elle sera encaissée à l'entrée.

En espérant que vous serez des nôtres, nous vous adressons, chers membres et amis, nos meilleures salutations.

*Pour les organisateurs : Jâmes Vaucher
Président de l'AVIVO Val-de-Travers*



Bulletin d'inscription

A retourner au CORA, Rue du Patinage 1, 2114 Fleurier jusqu'au **5 décembre 2022**

Nom Prénom

Adresse

NPA, Localité

Tél **Nombre de personnes**



Guichet Social Régional

Conférence publique

Salle des Spectacles, Couvet

Judi 24 novembre 2022 à 14h

Dans le cadre de ses activités, la section AVIVO Val-de-Travers organise annuellement une conférence publique susceptible d'intéresser les seniors de notre vallon. Cette année, le choix s'est porté sur la présentation d'un sujet touchant de plus en plus les aînés.



Le Guichet Social Régional du Val-de-Travers

Présenté par la Cheffe de Service, Pamela Grandjean, accompagnée du conseiller communal, Frédéric Mairy.

Le flyer joint au bulletin vous donne les informations détaillées sur cette conférence.

La conférencière répondra volontiers à vos questions.

Venez nombreux.

Voyagez comme vous aimez.



Autocars Hertzeisen-Giger SA
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 75 24
www.hertzeisen.com

Comme l'AVIVO, faites nous confiance ...



Vous prendrez bien une Journée Visite ?

Vous le savez : au contraire des trois autres sections citadines, au Val-de-Travers nous n'avons pas de concurrence sérieuse en matière de loisirs pour les aînés. Donc, nous nous débrouillons ! Et c'est une activité très vivante que je vous présente aujourd'hui.

La Journée Visite est offerte aux personnes qui souhaitent voir du pays en bonne compagnie !

Commençons par la bonne compagnie. Une liste de 60 personnes est établie, qui permet à environ 40 d'entre elles de partir le matin en excursion d'une journée.

7 fois dans l'année, découvrir un endroit en Romandie ou en France voisine ; visiter un artisan, un musée ou autre sujet intéressant, présenté grâce à un guide avisé ; puis déguster un repas de midi et refaire le monde pendant 2 heures, voire plus suivant l'ambiance.

Le rendez-vous est donné à Fleurier pour les voitures des participants, et toute l'équipe est répartie judicieusement de façon à mélanger les personnes et à remplir les véhicules. Ici, pas de voiture de « clan », mais une façon d'apprendre à se connaître déjà en voyageant.

Portrait des organisateurs. La joie de vivre incarnée.





Puis la caravane s'ébranle, la « locomotive » du trio d'organiseurs ouvrant la marche, et l'organisatrice conduisant la voiture-balai. Car suivant le trajet, le GPS, le sens de l'orientation des conduisant-es et aussi la sinuosité du trajet, tout ne se passe pas forcément comme prévu ! L'aventure a déjà commencé. ;-)

Depuis 2006 que cette organisation existe, grandissant rapidement au gré de l'intérêt des concernés et de l'énergie passionnée des organisateurs, que de lieux, que de souvenirs, que d'anecdotes ! De mon interview, j'aurais pu tirer une soirée animée et récréative !

Et quand je dis que la Journée Visite est offerte, je pèse mes mots : pour Fr. 20.- à 40.- tout compris (visite, guide, repas), et le chauffeur à indemniser modestement, cette activité est à la portée de bien des bourses même modestes.

Ne reste ici qu'à admirer et remercier le travail abattu par le trio organisateur qui se met à l'ouvrage depuis février, va sur place repérer ce qui s'y vivra et consommera... jusqu'à ce que les intéressé-es reçoivent, trois semaines avant le jour J, toutes les instructions et le coupon réponse. Le temps de se réjouir et en voiture Simone !

Ma sœur, qui fait partie depuis récemment de ces bienheureuses personnes, ne tarit pas d'éloges sur ces Journées dont on revient avec bien davantage qu'un repas à digérer.

La vita è bella ! Merci à Claude, Mariette et Jean-Claude.

Pour tout renseignement : Claude Perrinquet, 079 676 91 18

René Perret, le 19 septembre 2022



VOYAGES FAVRE

- ◆ Organisation de voyages pour groupes, sociétés, mariages.
- ◆ Capacités: 10 véhicules de 13 à 50 places
- ◆ 2 cars équipés pour personnes à mobilité réduite

Route de Neuchâtel 1 – 2019 Rochefort – Tél. 032 / 855 11 61
voyages.favre@bluewin.ch // www.voyagesfavre.ch

Nous sommes à votre disposition pour une offre sans engagement.



Fête de Noël

Elle se déroulera le **mercredi 7 décembre 2022** à la Maison du Peuple (salle du 2^e étage), Serre 68, La Chaux-de-Fonds, selon le programme suivant:

De 13h à 13h45 Distribution des cornets aux membres ayant reçu un bon
14h Message du président

14h30 Message de l'autorité communale
15h Message des Eglises (Eglise protestante cette année)
Dès 15h30 Collation.

Après chaque message, le groupe « Bاندelle Poste Swisscom » se produira en interprétant des airs de musique populaire.

Visite de la Collégiale de Neuchâtel

Victime de notre succès, nous avons dû demander à certaines participantes de prendre le train, faute de voitures disponibles! Ce problème résolu, grâce à la bonne volonté de ces dames, nous nous sommes retrouvés au port en attendant le départ du petit train touristique. Nous nous sommes remémoré quelques événements historiques, grâce aux commentaires enregistrés, durant la montée au Château. Nous avons été accueillis par d'immenses

bourrasques de vent. A l'abri dans la Collégiale, j'ai donné quelques renseignements sur son histoire ainsi que sur ses rénovations successives. Nous avons détaillé le Cénotaphe des comtes de Neuchâtel avec toute sa symbolique. La visite s'est achevée par une déambulation libre des participants, vitraux, ciel étoilé, le cloître, puis reprise du petit train qui a continué son circuit jusqu'au port. Satisfait, chacun est rentré en train ou en voiture. *(Michèle Balon)*



A la découverte de Chaumont pour un Funi-Fondue !

Profitez d'un magnifique panorama sur la région des Trois-Lacs.

Disponible dans les 5 points de vente transN.



Le Conseil d'Etat partage les soucis de l'AVIVO

Par lettre du 21 avril 2022, la section de La Chaux-de-Fonds de l'AVIVO a écrit au Conseil d'Etat pour le rendre attentif aux difficultés financières auxquelles doivent faire face beaucoup d'aînés. Elle souhaitait notamment que le gouvernement soutienne les deux propositions soumises au Conseil fédéral, soit l'indexation au coût de la vie des rentes versées par les caisses de pensions et l'utilisation d'une partie des réserves excédentaires des caisses maladie (plus de 6 milliards de francs) pour limiter la hausse des primes en 2023.

Le Conseil d'Etat a répondu le 8 juin par une lettre adressée au président de la section, dont nous donnons intégralement connaissance à nos membres.

Nous vous remercions de votre préoccupation pour les personnes les plus démunies dont font souvent partie les personnes âgées que vous représentez au sein de l'AVIVO. Nous partageons cette inquiétude et tout comme vous, nous sommes sensibles à l'augmentation des coûts de la vie. Nous avons pris note des deux propositions que vous avez soumises au Conseil fédéral et de votre demande de les soutenir. Après les avoir analysées, voilà ce que nous pouvons vous répondre à ce sujet :

En ce qui concerne votre première proposition, celle de modifier la loi afin que les caisses de pensions soient tenues d'indexer

les rentes pour les adapter au coût de la vie, comme cela se fait pour l'AVS, nous nous permettons d'émettre quelques réserves.

En effet, les rentes du 2^e pilier, contrairement au système de l'AVS, dépendent de la santé financière des caisses de pensions qui les versent. Une indexation automatique au coût de la vie pour les rentier·ère·s actuel·le·s pourrait mettre en péril les rentes pour les générations futures qui, déjà aujourd'hui, risquent d'avoir des rentes moins élevées que celles versées actuellement. Il est à ce sujet intéressant de constater que les dispositions légales en vigueur ne permettent pas de baisser les rentes des pensionné·e·s, alors que les perspectives offertes aux actifs fluctuent au gré des années et des intérêts variables rétribuant leurs avoirs. Lorsque la santé financière des caisses le permet, celles-ci font généralement des gestes en faveur des pensionné·e·s. Ainsi la caisse de pensions de la fonction publique du Canton de Neuchâtel (CPCN) a versé cette année une 13^e rente à ses retraité·e·s, en raison des bons résultats obtenus l'année passée.

Par conséquent, nous ne pouvons pas adhérer complètement à votre première proposition. Nous sommes d'avis que nous devons être solidaires avec la jeune génération d'aujourd'hui et celles qui vont suivre. Dans le contexte actuel de crises à répétition, ces jeunes auront des défis de plus en plus importants à relever et nous ne voudrions



pas en plus risquer de pénaliser leur système de retraite encore davantage. Sur le plan fiscal que vous évoquez également dans votre courrier, nous relevons que lors des dernières réformes, des mesures comme celle relevant le seuil de fiscalisation de 5000 à 7500 francs visaient justement à réduire le poids de la fiscalité pour les personnes aux revenus les plus modestes. Cette mesure est entrée en vigueur en 2020.

Concernant le domaine de l'assurance maladie, le Conseil d'Etat suit lui aussi avec beaucoup d'inquiétude la hausse annoncée des primes, conscient que celle-ci met en difficulté financière de nombreux ménages neuchâtelois, pas seulement chez les personnes âgées. Nous essayons d'y remédier dans la mesure de nos possibilités, avec une politique de subsides LAMAL proactive.

Depuis 2019, nous avons notamment revu le dispositif de façon à lisser les effets de seuil, pris des mesures en faveur des familles et pour les personnes en formation. Nous poursuivons nos efforts pour affiner le dispositif dans le but de répondre au plus près au besoin, également dans le but de viser une incidence positive sur le contentieux. Mais vous n'êtes pas sans savoir que la situation des finances publiques est délicate et que notre volonté, aussi ferme soit-elle, de venir en aide aux personnes les plus démunies, se trouve aussi contrainte par des ressources financières limitées. Soyez

néanmoins assuré que nous mettons tout en oeuvre tant auprès de la Confédération que dans la recherche de solutions cantonales pour limiter le poids de ces hausses dans le budget des personnes et ménages aux revenus modestes. Nous nous permettons par ailleurs de rappeler que les primes d'assurance-maladie sont couvertes par les prestations complémentaires versées aux personnes à l'AVS et à l'AI lorsque les rentes et autres revenus ne couvrent pas les besoins vitaux.

Monsieur le président, cher Monsieur, en espérant avoir ainsi répondu à votre demande et en réitérant nos remerciements pour votre engagement pour les personnes retraitées, nous vous prions de croire à nos remerciements sincères.

*Au nom du Conseil d'Etat
Le président, L. Kurth
La chancelière, S. Despland*





Alzheimer : comportement des proches

Comment se conduire à l'égard des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer ? Quels gestes faut-il faire pour les aider ? Comment alléger un peu son investissement ? C'est à ces questions que répondra Margaret Zinder, Docteur en psychologie et membre de la section AVIVO d'Yverdon-les-Bains lors de l'exposé qu'elle donnera le **mercredi 23 novembre** à 14h30 à la Brasserie de la Fontaine (salle du 1^{er} étage). Cordiale invitation à tous les membres de l'AVIVO et à leurs accompagnants.



viteos

Réalisons ensemble
vos projets énergétiques

Nous avons les solutions clés en main pour votre confort

- Photovoltaïque
- Pompe à chaleur
- Certification énergétique

Contactez-nous
Offre gratuite et sans engagement
viteos.ch / 032 886 08 86



Voici la grille et les gagnants

1^{er} prix :

Monsieur

Jean-Claude Perrinjaquet,
2300 La Chaux-de-Fonds

2^e prix :

Madame Jacqueline Auclair,
2114 Fleurier

3^e prix :

Madame Odile Vermot-Andrié,
2400 Le Locle

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	H	A	R	D	O	N	N	A	Y
II	H	E	R	A		S	A	U	L	E
III	A	U	T	U	N		B	A	I	N
IV	M	R		Q	U	A	I		G	
V	B	E	A	U	N	E		S	O	N
VI	E		M	E	U	R	E	T	T	E
VII	R	E	E		C	E	P		E	V
VIII	T	O	R	A	H		I	S		E
IX	I	L		S	E	N	S		O	R
X	N	E	I	S	S	E		J	U	S



ACOUSTIC JOYE
conseil et adaptation d'aides auditives

Testez votre audition et essayez
des aides auditives de dernières générations

Cabinet à **Neuchâtel** et à **Couvet**
Tel. : 032 724 37 38

www.acousticjoye.ch

Nouveau



PHONAK
life is on



Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II						■			■			
III				■						■		
IV								■				
V		■				■						■
VI			■							■		
VII							■				■	
VIII				■						■		
IX					■							
X					■			■	■			■
XI							■					
XII			■									

Envoyez vos réponses à :

AVIVO

Rue Louis-Favre 1

2000 Neuchâtel

au plus tard le

20 novembre 2022

1^{er} prix un bon de Fr. 40.-

2^e prix un bon de Fr. 30.-

3^e prix un bon de Fr. 20.-

Parmi les grilles remplies correctement, 3 seront tirées au sort. Bonne chance à toutes et à tous !

HORIZONTALLEMENT

I. Anciens Francs. **II.** Plage du Débarquement. Marteau ou enclume. A vu fleurir des pavés en 1968. **III.** Fait du tort. Une ville sacrément royale. Femme d'église. **IV.** Une période d'exception au XVIII^e siècle. Greffa. **V.** Un espion au service de Louis XV. Tel Napoléon. **VI.** Capone pour les intimes. Numéro 49 au tableau. Le Soudan sur le web. **VII.** Corrigée. Élément de poulie. **VIII.** Sans effet, sauf sur celui qui la regarde. Une bataille perdue par un Napoléon. Onze marseillais. **IX.** S'adresse à la population. Règne au harem. **X.** Matériel de diffusion. Scandium au labo. Parti depuis 1920. **XI.** Fut grand sous Louis **XIV.** S'illustra avec courage en 14-18. **XII.** Suit le docteur. Des espèces utilisées par Astérix le Gaulois.

VERTICALEMENT

1. Une tour qui domine Paris depuis 1973. **2.** Remuée. Fut ministre de la Guerre de Louis XIV. **3.** Crier sous les bois. La dernière fois qu'elle est sortie de son lit, c'était en 1910. **4.** Expression de surprise. Ils s'appelaient Louis, Philippe, Charles ou Henri. Pièces de charrue. **5.** Louis XVI n'est pas allé plus loin. Collé au mur. **6.** Château des Guise. Beautés divines. **7.** Obscurci. Celui d'Orléans était frère du roi. **8.** Portable chez les Belges. Montagnes russes. Le Pérou en ligne. **9.** Fait au Jeu de Paume en juin 1789. Présent dans le franc germinal. **10.** Début d'émission. Bref laps de temps. Pente abrupte. **11.** Fut négrière au XVIII^e siècle. Ce que fut Napoléon 1^{er} pour le troisième du nom. **12.** Pandémie. Versée à l'église jusqu'en 1793. Mœurs désuètes.

Comité cantonal neuchâtelois Présidente	Rose-Marie Jacot Rue Louis-Favre 1 2000 Neuchâtel	032 724 14 25 romy45@windowslive.com
Section du Locle	Denis de la Reussille Chemin de la Joux-Pélichet 3 2400 Le Locle	079 248 24 35 denis.delareussille@ne.ch
Section de La Chaux-de-Fonds Président ad intérim	Rémy Cosandey Léopold-Robert 53 2300 La Chaux-de-Fonds	032 913 38 08 remy.cosandey@gmail.com
Section du Val-de-Travers	Jämes Vaucher Rue du Clos-Guyenet 4 2108 Couvet	032 863 16 12 james_vaucher@bluewin.ch
Section de Neuchâtel	Rose-Marie Jacot Rue Louis-Favre 1 2000 Neuchâtel	032 724 14 25 romy45@windowslive.com
Bulletin AVIVO Neuchâtel-Jura	Daniel Domjan Rue Louis-Favre 1 2000 Neuchâtel	079 337 69 06 ddomjan@horus.ch
Site Internet Neuchâtel-Jura	Alain Chasles Rue des Sagnes 10 2300 La Chaux-de-Fonds	032 968 11 76 charlesalain78@hispeed.ch
Permanence de Neuchâtel	Rue Louis-Favre 1 2 ^e étage 2000 Neuchâtel	tél/fax/répondeur : 032 725 78 60 avivo-neju@net2000.ch
<p>Permanence sociale, tous les mardis matin de 9h à 11h pour vous aider et vous orienter ! Des problèmes qui concernent l'AVS, l'AI, des prestations complémentaires, l'assurance-maladie, des problèmes personnels, administratifs, juridiques, etc.</p>		



ateliers arihane

réalisations graphiques | impressions

Maladière 33
2000 Neuchâtel
032 720 03 45
arihane.ch
atelier@arihane.ch



impression



mise sous pli



mise en page



reliure



création



plastifiage